

PROCEDURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

Les clés pour intervenir efficacement



DUREE

02 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- Identifier le contexte réglementaire du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail.
- Mettre en place une procédure de traitement d'alerte.
- Intervenir en cas de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail.
- Enquêter lors d'un cas supposé d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail

POUR QUI

- Directions générales, services RH, membres du CSE, référent harcèlement, SDC, services HQSE et toute personne intéressée par le sujet.

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires.

Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

MOYENS D'ENCADREMENT

Consultant(e) IPRP et intervenant(e) en évaluation des risques professionnels (EvRP) certifiée par l'INRS

LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

TARIF

Nous consulter.

PROGRAMME

LA THEORIE

I. APPREHENDER LE HARCELEMENT, LA VIOLENCE ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

- Notions de violences verbales et physiques
- Le harcèlement moral et sexuel au travail de quoi parle-t-on ?
- Les agissements sexistes au travail : que dit la loi ?
- Le principe de non-discrimination
- Lien entre RPS et harcèlement/violences au travail
- Un enjeu pour la santé des salariés et la performance de l'entreprise

II. PREVENIR LE HARCELEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

- La démarche de prévention : les essentiels
- La protection à visée collective
- La sensibilisation et la formation en interne

III. LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION EN INTERNE

- Être au clair sur les objectifs poursuivis
- Le statut du volontariat et les règles de confidentialité
- Garantir le changement des situations de travail pour la prévention
- Engagement de la direction
- Présence d'IRP et d'institutions lors de l'enquête
- Le travail d'enquête : les étapes clés
- Le cadre de l'entretien avec les protagonistes
- Les conditions de validité des règles de la procédure

IV. S'ORGANISER LORS D'UNE ALERTE

- Du signalement au déclenchement de l'enquête
- Focus : les lanceurs d'alerte
- Mobilisation des acteurs : une équipe pluridisciplinaire
- Préparation de l'enquête et pré-diagnostique
- Le recueil des faits : mener l'entretien
- Rédaction du rapport complet

V. INTERVENIR IMMEDIATEMENT

- Plan d'urgence : mise en sécurité immédiate
- Faire constater médicalement les faits

VI. ACCOMPAGNER LES VICTIMES DANS LEUR DEMARCHE

- Saisir officiellement la hiérarchie et les instances compétentes
- Engager une procédure de réparation
- Faire reconnaître la situation en accident de travail

VII. MENER UNE ENQUETE ET PROPOSER UNE INTERVENTION ADAPTEE POUR LA VICTIME

- Etude de cas

PROCEDURES DE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

Les clés pour intervenir efficacement

DUREE

02 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- Identifier le contexte réglementaire du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail.
- Mettre en place une procédure de traitement d'alerte.
- Intervenir en cas de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail.
- Enquêter lors d'un cas supposé d'harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes au travail

POUR QUI

- Directions générales, services RH, membres du CSE, référent harcèlement, SDC, services HQSE et toute personne intéressée par le sujet.

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires.

Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

MOYENS D'ENCADREMENT

Consultant(e) IPRP et intervenant(e) en évaluation des risques professionnels (EvRP) certifiée par l'INRS

LIVRABLES

Boîte à outils remise sur clé USB

DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

TARIF

Nous consulter.

PROGRAMME (SUITE)

LA PRATIQUE

VIII. APPLICATIONS EN SOUS-GROUPES

- Identifier les indicateurs de suivi de la SSCT et construire son tableau de bord
- Construire un plan de communication ciblé et adapté
- Rédiger les règles de gestion et d'alertes
- Création d'une trame modèle pour mener un entretien d'alerte
- Mener une enquête d'un cas (fictif) de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Création d'une trame de compte rendu d'enquête

EVALUATION

Questionnaire de positionnement.

Evaluation formative.

Evaluation de la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.

VALIDITE

Recyclage conseillé tous les 4 ans.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com